



DYNAM RH

BILAN DE COMPÉTENCES
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Le Bilan de Compétences Modulaire



Formule Flash



QU'EST CE QU'UN BILAN DE COMPÉTENCES MODULAIRE ?

- ▶ 12 heures pour faire l'analyse de votre situation actuelle
- ▶ Il vous permet de mieux vous connaître, de mieux-être, pour interagir avec justesse au sein de vos environnements professionnels et personnels. Afin d'envisager une évolution professionnelle, il faut savoir quelles sont réellement vos compétences, vos sources de motivation pour vous orienter correctement sur le marché de l'emploi. Prendre le temps de discuter avec un-e conseiller-e spécialiste de ces problématiques permet de faire le point et d'établir un pré-projet concret
- ▶ Cette formule de bilan de compétences est une prestation rapide et efficace, qui vous permet de faire le point sur votre parcours de vie, votre formation initiale, votre personnalité, vos motivations et vos centres d'intérêts
- ▶ Il vous aide à clarifier votre profil en terme de points d'ancrage et de critères de choix professionnels
- ▶ Il vous rassure, vous met en route pour envisager des pistes professionnelles compatibles avec vos aptitudes, vos talents, vos motivations

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- ▶ Aux salarié-es CDI, CDD, intérimaires
- ▶ Aux agent-es de la fonction publique
- ▶ Aux demandeur-ses d'emploi
- ▶ Aux travailleur-ses indépendant-es



QUE M'APPORTE-T-IL ?

- ▶ Mieux se connaître : analyser votre personnalité, vos aptitudes, vos motivations
- ▶ Découvrir les secteurs qui peuvent vous correspondre
- ▶ Être conseillé-e, écouté-e et accompagné-e par votre conseiller-e, sans jugement

COMBIEN COÛTE-T-IL ?

850 €

Possibilité de prise en charge selon les droits en vigueur (CPF, plan de développement des compétences, FAF...)

Un premier entretien d'une heure gratuit et sans engagement avec le/la conseiller-e qui vous accompagnera, vous permet d'échanger sur vos besoins et nos méthodes

Nos bilans de compétences répondent aux exigences des articles L6313-1 et L6313-4 du Code du Travail conformément à la loi n°2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.



DYNAM RH - contact@dynamrh.fr - www.dynamrh-bilan.fr - 02 85 52 14 24
Angers | Nantes

Qualiopi
processus certifié



1

v2022-2



PHASE 1

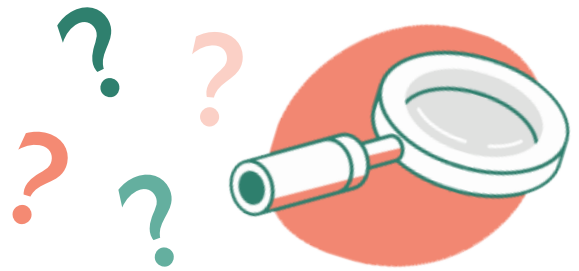
- Confirmer votre niveau d'engagement dans la démarche
- Définir et analyser vos besoins
- Vous informer sur la méthodologie du bilan de compétences modulaires

PHASE 2

- Investigation de vos champs personnels et professionnels
- Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles
- Évaluer vos compétences globales
- Analyser vos motivations, vos intérêts personnels et professionnels

PHASE 3

- Déterminer vos points d'ancrage de carrière
- Estimer un projet professionnel
- Remise d'une synthèse co-construite avec le/la consultant-e
- Évaluation de la prestation d'accompagnement de votre consultant-e



NOS ENGAGEMENTS

- Un-e conseiller-e unique tout au long du bilan
- Amplitude horaire adaptée à vos besoins
- Utilisation de tests de personnalités certifiés (IRMR3, MBTI)
- Conseils et remise de documents personnalisés et adaptés à votre situation
- Accès libre à un espace documentaire via notre portail en ligne
- La confidentialité de votre bilan
- La possibilité d'être mis en relation avec des professionnel·les
- Nous facilitons l'accès aux bâtiments, à l'information, à la communication et aux prestations proposées à toute personne et en particulier aux personnes à mobilité réduite
Réfèrent handicap : Frédéric BERNIER et Sabrina GAS
- Réfèrent pédagogique et administratif : Frédéric BERNIER

DYNAM RH EN CHIFFRES



4.7/5

niveau de satisfaction de la clientèle

**MON
COMPTE
FORMATION**

15

ans d'expérience

750

client-es ont trouvé leur voie

2

consultant-es

